Secrétariat du Grand Conseil

Q 3861

Question présentée par la députée : M^{me} Léna Strasser

Date de dépôt : 1er juillet 2021

Question écrite

Unité de formation de base de l'HG : quel suivi, quels résultats, quel avenir ?

L'Hospice général, au sein de son centre de formation, a mis sur pied une unité de formation de base (UFB) dédiée premièrement aux bénéficiaires de l'aide aux migrants dont les objectifs sont, selon le site de l'Etat de Genève :

- formation de base obligatoire pour les nouveaux arrivants : modules d'information et sensibilisation sociale (MISS);
- cours de français langue étrangère (FLE) ;
- entretiens d'évaluation de français ;
- développement de partenariats avec des institutions de formation externes.

Au vu de la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) et d'une recherche d'efficience dans les pratiques liées à l'accueil des personnes migrantes et au vu du tissu fort à Genève autour des questions de formation de base, je remercie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les qualifications et l'expérience des formatrices et formateurs engagés dans cette unité?
- De quels contrats de travail bénéficient-ils et elles ?
- Quels sont les critères de résultats de cette unité de formation de base (UFB) ?

Au vu des spécificités des publics accueillis dans cette unité :

- Vers quelles autres structures spécialisées sont transférées les personnes analphabètes ou ayant des difficultés d'apprentissage ?
- Combien de temps en moyenne dure la formation à l'UFB pour atteindre un niveau A2 ?

Q 3861 2/2

 Combien de temps en moyenne dure la formation à l'UFB pour atteindre un niveau B1?

- Quel est le niveau visé pour les apprenant-e-s qui se forment dans cette structure ? Comment est-il évalué en début et en fin de formation ?
- Est-il différent selon les profils?
- Sur le nombre d'apprenant-e-s total, combien atteignent le niveau visé?
- Vu l'importance pour ce public, selon les études, d'une formation linéaire et stable, combien d'apprenant-e-s subissent une rupture de formation?
- Certain-e-s apprenant-e-s voient-ils leur formation interrompue plusieurs fois? En moyenne combien de fois?
- Comment sont-ils et elles suivis durant cette ou ces périodes sans formation?
- Existe-t-il une liste d'attente pour suivre ces cours ?
- Si oui, combien d'apprenant-e-s y figurent encore au jour d'aujourd'hui? En moyenne, combien de temps les apprenant-e-s restent-ils en liste d'attente?
- Les apprenant-e-s en liste d'attente sont-ils redirigés sur d'autres structures de formation ?
- Quelles sont les collaborations de l'unité avec les autres structures de formation du canton, notamment associatives ?
- Les apprenant-e-s peuvent-ils et elles choisir librement de rejoindre une autre structure de formation que l'UFB ?
- Si oui, sont-ils ou sont-elles pénalisés ensuite pour débuter leur insertion professionnelle?
- Existe-t-il une enquête de satisfaction des apprenant-e-s suivant les cours ? Si oui, quels en sont les résultats ?
- Au vu de l'entrée en vigueur de l'AIS, l'Hospice Général a-t-il prévu de fermer l'unité de formation de base et d'utiliser les structures existantes spécialisées en formation de base dans le canton ?
- Des cours autres que des cours de langues pour les personnes migrantes sont proposés à l'UFB, pouvez-vous en expliciter les objectifs, les critères de sélection pour les formatrices et formateurs qui les dispensent et nous transmettre les résultats des évaluations de ces formations par les apprenant-e-s?